

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 octobre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 R. 42 - Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris, en date du 4 octobre 2011 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable :

Mme Marie-Paule BAILLOT suppléante en remplacement de Mme Marie-José DISCAZEAUX, désignée les 13, 14 et 15 décembre 2010, démissionnaire.

M. Albert QUENUM suppléant en remplacement de Mme Martine LEMAIRE, désignée les 13, 14 et 15 décembre 2010, démissionnaire.

Mme Vanessa BENOIT suppléante en remplacement de Mme Marie-Charlotte NOUHAUD, désignée les 13, 14 et 15 décembre 2010, démissionnaire.